

# MAIRIE D'ANJOU

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 23 JANVIER 2025**

**Date de convocation : le 18/01/2025**

Début de séance à 18H30.

**Présents :** Mme MOREL Christine, Mme BOUTEILLON Véronique, Mme DUMOULIN Sabrina, Mr MOREL Joël, Mr DOLJANSKY Paul, Mme REBUT Carine, Mme BOGEAT Caroline, Mr CICILIEN Thibault.

**Excusés :** Mr LECLERCQ Claude, Mr ALFARO Ramon, Mr TALARON Patrice, Mr CASTEL Jonathan.

Pouvoir de Mr LECLERCQ Claude à Mr MOREL Joël.

Pouvoir de Mr ALFARO Ramon à Mme REBUT Carine.

Pouvoir de Mr TALARON Patrice à Mme MOREL Christine.

Pouvoir de Mr CASTEL Jonathan à Mme BOUTEILLON Véronique.

✓ **INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS :**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'élection Maire et Adjointes du 18 janvier dernier qui a suivi la démission du Maire, Jean-Michel DOLPHIN, au 6 janvier 2025.

Elle rappelle la délibération déterminant le nombre d'adjoints à trois.

De ce fait, le Conseil Municipal vote pour déterminer le taux d'indice 1027, indice brut terminal de la Fonction Publique à attribuer au Maire et aux Adjointes.

La commune d'ANJOU est comprise dans la strate de population de 1000 à 3499 habitants et délibération est prise pour accorder :

- Une indemnité de fonction égale à 51% de l'indice brut 1027 à Mme Christine MOREL,
- Une indemnité de fonction égale à 19% de l'indice brut 1027 à Mme Véronique BOUTEILLON,
- Une indemnité de fonction égale à 17% de l'indice brut 1027 à Mr Claude LECLERCQ,
- Une indemnité de fonction égale à 17% de l'indice brut 1027 à Mme Sabrina DUMOULIN.

Ils percevront leur indemnité dès le 18 janvier 2025, date de leur élection. Délibération est prise à l'unanimité.

✓ **COMMISSIONS COMMUNALES :**

Madame le Maire est Présidente de droit de chaque commission.

Délibération est prise à l'unanimité pour instaurer ce qui suit :

- **Commission budget et finances :**
  - Responsables : Sabrina DUMOULIN, Claude LECLERCQ, Véronique BOUTEILLON
  - Membres : Paul DOLJANSKY, Patrice TALARON, Caroline BOGEAT.
  
- **Commission médiathèque et culture :**
  - Responsable : Sabrina DUMOULIN
  - Membres : Carine REBUT, Jonathan CASTEL, Véronique BOUTEILLON.
  
- **Commission patrimoine, cadre de vie, bâtiments et voirie :**
  - Responsable : Claude LECLERCQ
  - Membres : Véronique BOUTEILLON, Paul DOLJANSKY, Patrice TALARON, Joël MOREL.
  
- **Commission urbanisme :**
  - Responsable : BOUTEILLON Véronique.
  - Membres : Claude LECLERCQ, Paul DOLJANSKY, Patrice TALARON, Joël MOREL.
  -
  
- **Commission communication, lien avec les associations :**
  - Responsable : Sabrina DUMOULIN.
  - Membres : Véronique BOUTEILLON, Caroline BOGEAT, Thibault CILILIEN.
  
- **Commission vie scolaire et centre social :**
  - Responsable : BOUTEILLON Véronique.
  - Membres : Sabrina DUMOULIN, Caroline BOGEAT, Thibault CILILIEN.

✓ **DELEGATIONS DE POUVOIRS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :**

Madame le Maire explique que le code général des collectivités territoriales, article L.2122-22, permet au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences, dans un souci de favoriser une bonne administration communale.

Délibération est prise à l'unanimité pour confier à Madame le Maire les 31 délégations possibles par cet article, et ce, durant la durée du présent mandat.

✓ **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EBER :**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes, par délibération du 16 décembre 2024, s'est prononcée sur une modification statutaire. Depuis 2018, date de la fusion des deux intercommunalités, les statuts avaient été modifiés mais ils nécessitent encore une nouvelle procédure de modification statutaire afin de remodeler la rédaction de ceux-ci pour uniformiser les compétences ex CCTB et ex CCPR pour plus de visibilité.

Délibération est prise à l'unanimité pour approuver cette modification.

✓ **PARTICIPATION COMMUNALE SUR L'ASSURANCE DU MAINTIEN DE SALAIRE :**

Depuis des années des agents communaux ont contracté une assurance prévoyance dite « maintien de salaire » dans le cadre de la labellisation avec le Centre de Gestion de l'Isère et la Mutuelle Nationale Territoriale. Cette assurance est facultative pour l'instant.

Les agents se voyaient attribuer une participation de 5€ par agent et par mois pour un temps complet et au prorata du temps de travail.

Ce montant passe à 7€ au 1<sup>er</sup> janvier 2025 mais il faut se renseigner sur cette possibilité pour un contrat qui n'est plus labellisé.

✓ **SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU FIL DE L'AMBRE :**

Madame le Maire rappelle la convention qui nous lie au Fil de l'Ambre pour la période 2023-2027, pour cette année 2025, 29 423.62 € seront versés à l'association plus 949 € de loyer à la commune de Sonnay pour participation aux frais du siège social.

Pour le futur centre social intercommunal, un syndicat est en train de se constituer dont la Présidente est Madame Christine MOREL, et les 3 Vices-Présidents sont les Maires d'Agnin, Bougé-Chambalud et Sonnay.

✓ **POINTS SUR LES DIVERS TRAVAUX :**

La toiture de la Tour doit être refaite par les Charpentiers de Sonnay avant fin mars. Un devis pour la toiture du Lavoir va leur être demandé.

La médiathèque et la salle des fêtes devraient être repeintes, des devis vont être demandés également, ainsi qu'une réfection de la 4<sup>ème</sup> classe et de la salle du conseil.

**EBER paraît concéder une enveloppe de 100 000 € par commune sur le mandat total des 6 ans, et elle pourrait aider aux divers travaux projetés.**

✓ **QUESTIONS DIVERSES :**

- **La fiche de poste de l' « adjoint technique extérieur » doit être remodelée du fait qu'il travaille désormais seul et que l'appel à une société a été réalisé pour divers travaux extérieurs.**
- **L'association des conscrits s'est reformée. Ils ont d'ailleurs été chaleureusement accueillis pour les chocolats de Noël par les habitants du village.**
- **Ils ont un mail où de nouveaux conscrits peuvent les rejoindre : [conscritanjou@outlook.com](mailto:conscritanjou@outlook.com)  
Ils feront une matinée le 23 février prochain à la salle du bas-dauphiné.**
- **Mr JOUD Pascal, propriétaire de locaux dans la zone artisanale nous a fait part qu'une - auto-école de St Rambert allait s'y installer.**
- **L'association du « Don du Sang » a demandé s'il pourrait utiliser la salle du dauphiné 2 à 3 fois par an : accord à l'unanimité.**

**Fin de la réunion à 20h30.**